



Maître Marie-Laure BARTOLI

Notaire

RT 30
Résidence Surgente
20220 L'ILE-ROUSSE

Tél. 04.95.33.87.70
marie-laure.bartoli@notaires.fr

Dossier suivi par :
Marie-Laure BARTOLI
SUCCESSION M. Joseph Louis PAOLI
A 2018 00016

VRéf :

CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES
DE CORSE

19 Cours du Général Leclers
Rés. Napoléon

20000 AJACCIO

L'ILE-ROUSSE, le 21 septembre 2021

OBJET : AVIS DE PUBLICATION - CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Monsieur le Président du Conseil Régional des Notaires,

Mon Cher Confrère,

Dans le cadre des mesures arrêtées afin de permettre la reconstitution des titres de propriété faisant défaut, je vous saurai gré de bien vouloir trouver ci-après un **AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**.

Je vous saurai gré de bien vouloir publier cet avis sur le site dédié du Conseil Régional des Notaires de Corse et d'en faire transmission à la Préfecture ainsi qu'au service compétent de la Collectivité de Corse pour publication sur leur site respectif.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué Confrère.

Maître Marie-Laure BARTOLI

Accueil :
Du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H00
et de 14H00 à 18H00.
Le samedi sur rendez-vous.

Accès :
RT 30 (ancienne route de Calvi)
en face du Gymnase Municipal.

Parking.

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Commune de CASTELLO-DI-ROSTINO (Haute-Corse 20235)

Suivant acte reçu par Maître Marie-Laure BARTOLI, notaire à L'ILE-ROUSSE (20220), le 11/09/2021, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06/03/2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, au profit de :

M. **Joseph Louis Aimé PAOLI** retraité, demeurant à LA CIOTAT (13600), Bât B, av Guillaume La TREILLE. Né à LA CIOTAT, le 17 août 1930, y décédé le 18 août 1999.

Concernant le bien ci-après désigné :

Commune de CASTELLO-DI-ROSTINO (2B Haute-Corse)

Les fraction ci-après désignés d'un immeuble en copropriété à CASTELLO-DI-ROSTINO cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieu-dit	Contenance
	D	269	FRASSO	70 ca
Contenance total				70 ca

Les lots suivants :

Lot 7 : Au rez-de-chaussée, une cuisine de 9 m² sous l'escalier, directement accessible par une porte donnant sur l'extérieur et une salle d'eau de 5,60 m².
Et la quote-part indéterminée des parties communes générales de l'immeuble.

Lot 8 : Au premier étage, une pièce de 4 m² accessible depuis la terrasse extérieure. Cette pièce dessert une pièce à usage de chambre de 7,70 m² donnant elle-même accès à une autre chambre de 15,50 m².
Et la quote-part indéterminée des parties communes générales de l'immeuble.

Lot 9 : Au deuxième étage, un débarras (ancien séchoir à châtaignes), avec accès par la terrasse extérieure.
Et la quote-part indéterminée des parties communes générales de l'immeuble.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. "

Le présent avis sera affiché en mairie pendant 3 mois.

Pour avis,
Me Marie-Laure BARTOLI, Notaire

Adresse courriel de l'étude : marie-laure.bartoli@notaires.fr (où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.D.C)